

REGLEMENT DES CHAMPIONNATS JEUNES

Les compétitions sont proposées par année d'âge.

| Catégories | Licenciés en illimités | Licenciés avec restriction | Mixité |
|-----------------------|------------------------|---|--|
| U19 | U19 - U18 | 3 U17 par feuille de match 3 U20 par feuille de match | interdite |
| U18 | U18 - U17 | 3 U16 par feuille de match | interdite |
| U17 | U17 - U16 | 3 U15 par feuille de match | interdite |
| U16 | U16 - U15 | 3 U14 par feuille de match | interdite |
| U15 | U15 - U14 | 3 U13 par feuille de match | U16f – U15f – U14f U13f interdites |
| U14 territoire | U14-U13 | Les U12 sont interdits | U15f - U14f Les U13f et U12f sont interdites |
| U14 H.G. | U14-U13 | Les U12 sont interdits | U15f - U14f – U13f Les U12f sont interdites |

Le district Haute-Garonne de Football organise les compétitions jeunes suivant le mode et les formules de son choix. Les compétitions se disputent suivant un calendrier validé par la Commission Organisation Coupes Championnats Calendriers (OCCC). Les règlements généraux de la Ligue d'Occitanie restent applicables pour autant qu'ils ne se trouvent pas modifiés par les dispositions spéciales ci-après.

Les secteurs géographiques sont décidés par cette même commission.

Le district Haute-Garonne de football accueille les équipes des districts limitrophes au département, dans le cas où ces districts ne peuvent organiser une compétition, sous condition d'en formuler la demande par écrit auprès du secrétariat général et que cette demande soit accompagnée de l'autorisation de leur District d'appartenance.

ARTICLE 1 : COTATION

| | | |
|--------------------------|---------------------------------|-----------------------|
| Match gagné : 3 points | Match à égalité (nul) : 1 point | Match perdu : 0 point |
| Pénalité : moins 1 point | Forfait : moins 1 point | |

ARTICLE 2 : DUREE DES RENCONTRES

Les rencontres U19, U18, U17, U16 comportent deux périodes égales de 45 minutes, séparées d'une mi-temps.
Les rencontres U15 et U14 comportent deux périodes égales de 40 minutes, séparées d'une mi-temps.

ARTICLE 3 : LE CHAMPIONNAT U19

Les championnats U19 seront établis en fonction du nombre d'équipes engagées. Deux formules envisagées :
1/ La compétition se déroule en 1 phase de X poules de X équipes
2/ La compétition se déroule en 2 phases :
- 1^{ère} phase : les équipes sont réparties en X poules géographiques de X équipes
- 2^{ème} phase : à l'issue de la première phase, X poules de niveaux sont établies.

Le nombre de niveaux ainsi que le nombre d'équipes qualifiées pour chaque niveau dépend du nombre de clubs inscrits. Ceux-ci seront avisés du déroulement des compétitions avant le début de celles-ci.

Tendre vers :

D1 : Une poule à 10 équipes

D2 : x poules de x équipes

Dans le cas où un club engage deux équipes sur un même niveau, les équipes ne jouent pas dans la même poule. Sur la deuxième phase, la mieux classée participe à la poule D1 à condition que son classement le lui permette.

A la fin de la saison :

Aucune accession en ligue.

Le 1^{er} de la poule de D1 à l'issue de la 2^{ème} phase sera déclaré champion de D1

Le 1^{er} de la division de D2 à l'issue de la 2^{ème} phase sera déclaré champion de D2 (art.10 des R.G.)

ARTICLE 4 : LE CHAMPIONNAT U18

Les championnats U18 seront établis en fonction du nombre d'équipes engagées. Deux formules envisagées :

1/ La compétition se déroule en 1 phase de X poules de X équipes 2/ La compétition se déroule en 2 phases :

- 1^{ère} phase : les équipes sont réparties en X poules géographiques de X équipes

- 2^{ème} phase : à l'issue de la première phase, X poules de niveau sont établies.

Le nombre de niveaux ainsi que le nombre d'équipes qualifiées pour chaque niveau dépend du nombre de clubs inscrits. Ceux-ci seront avisés du déroulement des compétitions avant le début de celles-ci.

Tendre vers :

D1 : Une poules à 9 équipes

D2 : Deux poules de 9 équipes

Dans le cas où un club engage deux équipes sur un même niveau, les équipes ne jouent pas dans la même poule. Sur la deuxième phase, la mieux classée participe à la poule D1 à condition que son classement le lui permette.

A la fin de la saison :

Aucune accession en ligue.

Le 1^{er} de la poule de D1 à l'issue de la 2^{ème} phase sera déclaré champion de D1

Le 1^{er} de la division de D2 à l'issue de la 2^{ème} phase sera déclaré champion de D2 (art.10 des R.G.)

ARTICLE 5 : LE CHAMPIONNAT U17

Les championnats U17 seront établis en fonction du nombre d'équipes engagées

La compétition se déroule en **deux** phases : **Engagement libre dans le niveau A ou B.**

1^{ère} phase : **en niveau A ou B**, x poules géographiques de x équipes (district ou inter district)

2^{ème} phase : A l'issu de la 1^{ère} phase, les **7** meilleurs équipes de niveau A participeront au niveau « Territoire » pour la montée en Ligue U18 R2 (pour la saison **2023-2024**). **Proposition : L'équipe désignée pour la poule inter district sera nommé par tirage au sort ou position géographique.**

Tendre vers :

Territoire H.G. : 1 poule de **6** équipes (1 montée directe en U18R2 et une qualification pour les play off U18 R2)

Territoire inter-district : 1 poule de **6** équipes (**2** qualifications pour les play-off U18R2).

Les autres équipes participeront à la 2^{ème} phase district H.G.

Tendre vers :

D1 : Deux poules de 12 équipes.

D2 : Deux poules de 10 équipes.

Pour la 2^{ème} phase district, le nombre de niveaux ainsi que le nombre d'équipes qualifiées pour chaque niveau dépend du nombre de clubs inscrits. Ceux-ci seront avisés du déroulement des compétitions avant le début de celles-ci.

A la fin de la saison :

Le 1^{er} de la poule Territoire Haute-Garonne accèdent en ligue en U18 R2. Il sera déclaré champion territoire

Les **2** premiers de la poule Territoire inter-district **ainsi que le second de la poule Haute-Garonne** accèdent au play-off pour la montée en ligue en U18R2.

Le 1^{er} de la division de D1 à l'issue de la 2^{ème} phase sera déclaré champion de D1(art.10 des R.G.)

Le 1^{er} de la division de D2 à l'issue de la 2^{ème} phase sera déclaré champion de D2 (art.10 des R.G.)

ARTICLE 6 : LE CHAMPIONNAT U16

Les championnats U16 seront établis en fonction du nombre d'équipes engagées.

La compétition se déroule en deux phases. Engagement libre dans le niveau A ou B

1^{ère} phase : en niveau A ou B, de x poules géographiques de x équipes

2^{ème} phase : Le nombre de niveaux ainsi que le nombre d'équipes qualifiées pour chaque niveau dépend du nombre de clubs inscrits. Ceux-ci seront avisés du déroulement des compétitions avant le début de celles-ci.
Tendre vers :

D1 : Une poule unique de 12 équipes (meilleures équipes de la 1^{er} phase du niveau A)

D2 : Deux poules de 10 équipes (les équipes les moins bien classées de la 1^{er} phase du niveau A et les meilleures équipes de la 1^{er} phase du niveau B)

D3 : Deux poules de 10 équipes (les équipes les moins bien classées de la 1^{er} phase du niveau B)

A la fin de la saison :

Aucune accession en ligue.

Le 1^{er} de la poule de D1 à l'issue de la 2^{ème} phase sera déclaré champion de D1

Le 1^{er} de la division de D2 à l'issue de la 2^{ème} phase sera déclaré champion de D2 (art.10 des R.G.)

Le 1^{er} de la division de D3 à l'issue de la 2^{ème} phase sera déclaré champion de D3 (art.10 des R.G.)

ARTICLE 7 : LE CHAMPIONNAT U15

Les championnats U15 seront établis en fonction du nombre d'équipes engagées.

La compétition se déroule en deux phases. Engagement libre dans le niveau A ou dans le niveau B.

1^{ère} phase : en niveau A (territoire) ou B (territoire) de x poules géographiques de x équipes

2^{ème} phase : A l'issue de la 1^{ère} phase, **les 13 meilleurs équipes** du niveau A participeront au niveau « Territoire » pour la montée en Ligue U16 R2 (pour la saison 2023-2024). **Proposition : Les équipes désignées pour la poule inter district sera nommé par tirage au sort ou position géographique.**

Tendre vers :

Territoire H.G. : 1 poule de 10 équipes (3 montées directes en U16R2)

Territoire inter-district : 1 poule de 10 équipes (3 qualifications pour les play-off U16R2).

Les autres équipes participeront à la 2^{ème} phase district H.G.

Tendre vers :

D1 : Deux poules de 12 équipes.

D2 : Deux poules de 12 équipes.

D3 : Deux poules de 10 équipes

Pour la 2^{ème} phase District : Le nombre de niveaux ainsi que le nombre d'équipes qualifiées pour chaque niveau dépend du nombre de clubs inscrits. Ceux-ci seront avisés du déroulement des compétitions avant le début de celles-ci.

A la fin de la saison :

Les 3 premiers de la « Territoire Haute-Garonne » accèdent en ligue en U16 R2 (art.10 des R.G.)

Les 3 premiers de la poule Territoire inter-district accèdent au play-off pour la montée en ligue en U16 R2.

Le 1^{er} de la poule « Territoire Haute-Garonne » est déclaré champion territoire (selon Art.10 des R.G.).

Le 1^{er} de la division de D1 à l'issue de la 2^{ème} phase sera déclaré champion de D1 (art 10 R.G.)

Le 1^{er} de la division de D2 à l'issue de la 2^{ème} phase sera déclaré champion de D2 (art.10 des R.G.)

Le 1^{er} de la division de D3 à l'issue de la 2^{ème} phase sera déclaré champion de de D3 (art.10 des R.G.)

ARTICLE 8 : LE CHAMPIONNAT U14

Les championnats U14 seront établis en fonction du nombre d'équipes engagées.

La compétition se déroule en deux phases et sur deux championnats. Engagements libres dans chaque championnat

Territoire :

1^{er} phase territoire : 8 poules de 10 équipes (Douze qualifications pour la montée en U14 sur l'ensemble de la ligue Occitanie pour la phase 2)

2^{ème} phase territoire : 8 poules de 10 équipes.

District H.G. :

1^{ère} phase : x poules géographiques de x équipes

2^{ème} phase : x poules de niveau de x équipes

Le nombre de niveaux ainsi que le nombre d'équipes qualifiées pour chaque niveau dépend du nombre de clubs inscrits. Ceux-ci seront avisés du déroulement des compétitions avant le début de celles-ci.

Tendre vers :

D1 : Une poule de 12 équipes.

D2 : Deux poules de 6 équipes.

A la fin de la saison :

Aucune accession en ligue en fin de saison.

Le 1^{er} de la poule territoire à l'issue de la 2^{ème} phase est déclaré champion territoire

Le 1^{er} de la poule de D1 à l'issue de la 2^{ème} phase sera déclaré champion de D1

Le 1^{er} de la division de D2 à l'issue de la 2^{ème} phase sera déclaré champion de D2 (art.10 des R.G.)

Cas non prévu

Les cas non prévus au présent règlement seront traités par le comité de direction du district Haute-Garonne de football, sur avis de sa commission Organisation Coupes Championnats Calendriers (OCCC), en conformité avec les règlements de la Fédération Française de Football et la Ligue d'Occitanie.